



MARCHES, FOIRES & COMMERCE ITINÉRANT

euro 3

VÉHICULE DIESEL DE NORME EURO 3 (III) EQUIPÉ POUR LES MARCHES, LES FOIRES ET LE COMMERCE ITINÉRANT		
CATEGORIE	PÉRIODE	TARIF AUGMENTÉ (€)
CATEGORIE M1 les voitures particulières	semaine	30
	mois	60
	4 mois	160
	an	430
CATEGORIE M2 Les minibus de plus de 8 places assises pesant moins de 5 tonnes	semaine	40
	mois	105
CATEGORIE N1 les camionnettes de moins de 3.5 tonnes	4 mois	355
	an	1030
	CATEGORIE M3 le bus de plus de 8 places assises de plus de 5 tonnes	semaine
CATEGORIE N2 les véhicules utilitaires légers pesant entre 3.5 et 12 tonnes	mois	135
	4 mois	485
CATEGORIE N3 les poids lourds de plus de 12 tonnes	an	1435
CATEGORIE T tracteurs agricoles et forestiers		